

Retour des livres loués auprès de Rent a Book

Chers Elèves, Chers Parents,

Si vous avez loué des manuels scolaires via les services proposés par « Rent a Book » en début d'année scolaire, les informations ci-dessous s'adressent à vous.

Vous pouvez choisir de les garder définitivement et la caution déjà versée permet de couvrir l'achat sans aucune autre démarche supplémentaire. Vous pouvez décider de rendre ces livres à Rent a Book et dans ce cas, vous trouvez les explications ci-dessous ou via le site www.rentabook.be

Vous allez recevoir un formulaire pré-complété par voie électronique de la part de Rent a Book. Ce formulaire n'est donc pas envoyé par l'Institut ! Seuls les manuels mentionnés sur le bon de retour peuvent être rendus. Il s'agit des livres que vous avez loués. Si vous renvoyez un livre acheté, celui-ci ne sera pas remboursé et vous ne pourrez pas le récupérer.

Les manuels doivent être rendus pour le 30 juin au plus tard. Dans le cas d'une seconde session, le délai de renvoi des manuels est le 5 septembre au plus tard. Lorsque ce délai est dépassé, les livres ne peuvent plus être rendus et ils vous appartiennent définitivement. Si vous renvoyez des livres au-delà de ce délai, la caution ne sera pas remboursée et le manuel ne pourra pas vous être renvoyé.

L'école ne prévoit pas de retour en son sein, les manuels de retour doivent être renvoyés, à vos frais, à Rent a Book – rue Jean Burgers 19 -7850 Enghien.

En cas de problème, vous devez prendre contact directement avec Rent a Book via l'adresse mail suivante : info@rentabook.be

Nous restons à votre entière disposition et vous prions d'agréer, Chers Elèves, Chers Parents, l'expression de nos salutations distinguées.

Vincent Sterpin

Directeur

Martine Labrique

Directrice Adjointe